A LAMBERSART

Candidats du parti républicain radical

Baert Albert, Officier d'Académie, Architecte agréé, Expert de l'Etat, Délégué Cantonal, Ordonnateur du Bureau de Bienfaisance, Ordonnateur Alphonse, contremaître. — Brégigeon Alphonse, contremaître. — Calesse-Lonette Adolphe, ancien industriel, rentier. — Delecourt Emile, entrepreneur de serrurerie. — De Vaucouleurs Henri, chef de service aux Tabacs. — Duflocq Edmond, propriétaire. — Goethals Henri, ouvrier en cerceaux. — Hurlée Georges, fabricant de Produits alimentaires, Membre du Bureau de Bienfaisance. — Huguet Eugène, entrepreneur de peinture. — Lobbedey François, Négociant en vins et spiritueux, Cabaretier. — Leroy Auguste, comptable. — Loonis Georges, ouvrier mécanicien. — Martin Jules, employé de commerce. — Mercier Fernand, ouvrier tisseur. — Monlagne Charles, blanchisseur. — Mouchet Paul, entrepreneur en Bâtiments. — Synave Edmond, ouvrier d'Art. — Docteur Toffart, Médecin du Bureau de Bienfaisance. — Trédez Jules, fabricant de carrosserie. — Vanandenbecke Arthur, propriétaire, ancien chef de service à la Fabrique aux Carreaux. — Vercruyssen Charles, ouvrier carrieur. — Vigier Joseph, commerçant en fourrés. — Wallyn Emile, ouvrier tailleur.

A RONCHIN

On nous écrit :

« La liste de concentration républicaine et démocratique, que les cléricaux viennent d'opposer sur nos murs n'est qu'un trompe-l'œil auquel les républicains radicaux et radicaux-socialistes sincères ne se laisseront pas prendre.

Elle n'est composée que des obligés du patronage clérical dirigés par M. le curé du Petit-Ronchin, qui d'une façon occulte préside aux destinées de la commune.

Il n'y a qu'une seule liste sur laquelle doivent se grouper tous les amis de l'ordre et de la légalité, tous les défenseurs de la République, c'est celle de l'Alliance radicale et socialiste composée de vieux républicains éprouvés qui n'ont pas de leçon de patriotisme à recevoir de ceux qui vont chercher le mot d'ordre à l'étranger.

Pour le parti radical et radical-socialiste :

PETITBOCHIEN,
administrateur du Bureau de Bienfaisance,
Président d'honneur.

Paul DELEUZE,
Secrétaire.

Pour le parti socialiste :

NOTTEBAUM,
Secrétaire-adjoint.

MONTOIS,
Conseiller sortant.

A ROUBAIX

Nous avons reçu de M. Lebas, conseiller général socialiste, la lettre ci-dessous, que nous publions à titre de document :

Monsieur le Rédacteur en chef,
du « Progrès du Nord »,
Lille.

Monsieur le Rédacteur en chef,

On me communique le numéro de dimanche de votre journal. J'y trouve un article de M. le Dr Labbe, président de la Ligue radicale de Roubaix, que je ne puis laisser passer sans réponse.

Il écrit : « N'est-ce point cette R. P. tant décriée que M. le conseiller général Lebas prônait d'établir à Roubaix, lorsqu'il s'agit d'enlever à ses collègues de la majorité un vote de suppression (du sectionnement) qui était loin d'être acquis ? »

Oui, avec le groupe socialiste du Conseil général, j'ai voté un vœu en faveur de l'application de la R. P. aux prochaines élections municipales ; oui, j'ai souhaité voir tous les partis à Roubaix s'entendre pour en faire l'expérience au scrutin de ballottage — s'il y avait ballottage.

Où donc y a-t-il contradiction entre mon attitude au Conseil général et l'attitude de la section roubaisienne du Parti socialiste qui, devant le refus du parti réactionnaire d'accepter la R. P. crut, avec raison, son application dangereuse ? En agissant comme il l'a fait, le parti socialiste à Roubaix a suivi les conseils de prudence donnés par le Comité Fédéral du Nord qui, dans sa réunion de novembre 1911, décida de laisser les sections locales libres d'accepter la R.P., mais à la condition que tous les partis ayant présenté des candidats en fer tourpreuent l'engagement, en cas de ballottage, de l'appliquer.

Le parti réactionnaire ayant repoussé la proposition proportionnaliste de la Ligue radicale, l'accord nécessaire entre les partis n'était pas réalisé et les conditions de garantie indispensables à la réussite de l'expérience de la R. P. devenaient impossibles.

Et parce que, à la suite du refus du parti libéral-progressiste, le parti socialiste ne voulut pas se prêter à une combinaison qui il pourrait être la victime, M. le Dr Labbe s'en prend à lui et à moi-même qui sus son vœu.

Mais vous vous tromper, M. le Docteur, ce ne sont pas les socialistes qui ont rendu inapplicable votre proposition pour laquelle plus que jamais je vote, mais ce sont les réactionnaires, ce que vous semblez oublier.

Et que signifie cette série d'insinuations que contient votre article et qui tendraient à faire accroire, si nos amis et nos ennemis ne nous connaissaient pas, que nous sommes de mèche avec l'« Union Catholique » de Roubaix pour prendre l'Hôtel de Ville ? Vous osez écrire qu'« il y a suffisamment de cléricaux à Roubaix pour faciliter l'élection des socialistes ».

Alors, et la liste socialiste recueille les voix des cléricaux, la liste réactionnaire de M. Motte aura sans doute les voix des ouvriers et des socialistes ? Avouez, M. Labbe, que votre insinuation est tout simplement ridicule et grotesque et soyez certain qu'elle ne réussira à provoquer que des haussements d'épaules et des sourires de pitié.

Tout le monde sait, non seulement ici, mais ailleurs, que la seule force à Roubaix qui mène la lutte impitoyablement et efficacement contre la réaction bourgeoise et cléricale, c'est le parti socialiste. Et le 5 mai, il lui enlèvera la position importante qu'est la Mairie.

Je compte, Monsieur le Rédacteur en chef, sur votre impartialité pour l'insertion de cette réponse et j'ai l'honneur de vous saluer très sincèrement.

J. LEBAS,
Conseiller général, conseiller municipal de Roubaix.

A FOURNES

Singulier document

La plupart des électeurs de Fournes ont reçu l'invitation suivante :

COMMUNE DE FOURNES
Salle des fêtes de l'ancien couvent
Réunion privée

M. X...

Vous êtes invité à assister à la « Causerie avec projections » qui sera faite par M. le comte d'Hespel, maire de Fournes, sur les « finances, travaux, sociétés et fêtes de Fournes, de 1905 à 1912 », jeudi prochain 2 aout, à 8 heures précises.

On terminera par « La fête des Médaillés » du 14 avril, en cinématographe (300 mètres de films inédits).

Les dames sont priées de prendre part à cette réunion.

La présente invitation sera exigée à l'entrée.

Comte d'HESPEL.

N. B. — Les électeurs qui auraient des critiques à formuler contre le Conseil municipal sortant sont invités à les adresser à M. le maire au à les déposer à la mairie avant jeudi à midi.

M. le comte d'Hespel répondra à ces critiques au cours de la séance de jeudi soir.

Voilà qui n'est pas banal au moins, et qui jette un peu de variété dans la période électorale actuelle. Nous garantissons l'authenticité absolue du document ci-dessus.

A LYS-LEZ-LANNOY

LES CANDIDATS RÉPUBLICAINS

Voici la liste des candidats présentés par l'Union Républicaine R. S. :

Louis Vilbert, propriétaire-rentier. — Clovis Delehousse, administrateur du Bureau de Bienfaisance. — Alfred Lémaré, employé de commerce. — François Casquevaux, tisserand. — Alphonse Gernlers, peintre-décorateur. — Armand Boscut, employé. — Adolphe Roussemart, négociant en bois. — Alfred Bourgeois, tisserand. — Alphonse Hurry, entrepreneur de menuiserie. — Edmond Dupont, ourdisseur. — Louis Dupre, magasinier. — Jules Dujardin, journalier. — Léon Boussemart, brasseur. — Henri Degand fils, tisserand. — Alfred Dubus, magasinier. — Alfred Dejaegère, tisserand. — Louis Dujardin, garçon brasseur. — Louis Froment, retraité des douanes. — Paul Hespel, employé. — Edmond Melre, employé. — Henri Péronne, retraité. — Louis Leduane, rentier. — Henri Noncle, facteur des postes.

Nous sommes persuadés qu'un grand nombre d'électeurs affirmeront leur foi républicaine sur les noms des porte-drapeau de la démocratie de Lys.

A TOURCOING

RÉUNION RÉPUBLICAINE

Ce soir, à 8 heures et demie, une réunion républicaine aura lieu, présidée par M. Dron, député-maire, au café de l'Harmonie, rue Lhomond.

A FLERS-BOURG

La section radicale de Flers-Bourg présente aux électeurs de dimanche prochain la liste suivante : MM. J.-Bte Tuncré, adjoint sortant ; Louis Carlion, conseiller sortant ; Paul Desplanques, négociant ; Alfred Dubus, mécanicien ; Fernand Fournier, employé ; Achille Lecombe, retraité ; Arthur Lagacau, ajusteur.

A SAULZOIR

Aux Electeurs de Saulzoir

Je nous communique le document suivant :

Peu satisfaits de l'attitude d'une petite fraction du Parti républicain envers la plus grande partie d'un Conseil municipal républicain, nous avons le devoir de vous renseigner de la confiance qui nous a été donnée aux élections de 1908 et nous a été dédiée de ne pas nous représenter en 1912.

Nous laissons l'entière responsabilité de la situation, qui sera faite par suite des élections futures, à ceux qui, par une coupable et inconsciente mais voulue collaboration, ont encouragé les partisans du drapeau rouge, rentant, alors momentanément, par rancune politique, le drapeau tricolore, le drapeau de la France.

Nous avons pendant notre mandat fait un aide de mal pour les passagers, réparé la toiture de l'église, propriété communale, voté la taxe vicinale qui fait payer à chacun proportionnellement à sa situation (et d'un revenu important pour la commune, les prestations ne pouvant plus être utilisées en totalité), fait arranger et entretenir le cimetière qui était à l'état d'abandon, transformé complétement et couvert une partie de la fontaine publique, fait construire une rue neuve, forcé M. le Propriétaire de Hauss avec l'appui de l'Administration supérieure à installer à nouveau, son bureau de perception à proximité de la commune de Saulzoir, voté des subventions aux Sociétés de Secours Mutuels et de Musique Municipale, voté l'assistance médicale gratuite et nous laissons dans la caisse municipale pour payer les habitements de la compagnie de sapeurs-pompiers qui vont être mis en adjudication et l'élargissement du pont du moulin, dont les travaux vont commencer, pour permettre aux piétons et principalement aux enfants d'arriver sans accident, aux écoles, une somme plus que suffisante pour payer toutes les dépenses ou entreprises faites pendant notre gestion.

Nous soulsitons que certains républicains n'aient pas à regretter leur attitude d'aujourd'hui.

Quand on se prétend républicains on lutte contre la réaction, on ne mépise pas les autres républicains.

Nous quittons volontairement la Mairie sans regrets, persuadés que nous avons fait tout notre devoir de bons républicains, encourageant et prêtant une collaboration sincère aux lois sociales et à tout ce que déclarent les représentants du Gouvernement de la République.

Ennemis de toute surenchère, ignorant la rancune tout en défendant nos idées républicaines, nous avons la persuasion d'avoir cherché à donner satisfaction au plus grand nombre possible, sans distinction d'opinion et nos efforts n'ont eu qu'un but, l'amélioration générale et progressive de notre commune.

MM. Cocquelle Bernard, maire ; Bisquin Antoine, adjoint ; Cattiau Henri, Delaart Augustin, Caveriaux Achille, Carnes Louis, Lenrette Henri, Lienert Verquin, Malaquin Boulengie, Masson Véérz, Petit Achille, Pilchon Cyprien, conseillers municipaux.

Nous regrettons profondément la détermination prise par nos amis radicaux et radicaux-socialistes du Conseil municipal de Saulzoir, et d'ouvrant plus que leur réélection était assurée.

Qu'une douzaine d'énergumènes, une dedi-douzaine même, suivis de quelques douzaines de moutons dociles et inconscients, critiquent contre tout bon sens, se servent de l'injure à l'occasion, et voilà qu'une Administration éclairée, intelligente, soucieuse des intérêts de Saulzoir, et sincèrement démocratique et réformatrice (les actes l'ont prouvé) croit devoir prendre la grave décision relatée ci-dessus.

C'est faire le jeu des partis extrêmes la partie vraiment trop belle.

Nous ne saurions approuver non amis dans la circonstance. Mais il reste aux hommes d'ordre et de progrès, aux vrais républicains, qui sont l'immense majorité à Saulzoir, un impérieux devoir à remplir. Il faut, qu'au premier tour de scrutin, les abstentions ou les bulletins blancs égalent les trois quarts du nombre des électeurs.

L'avenir de Saulzoir est à ce prix.

Et pour le second tour, le devoir sera tout tracé.

A HAZEBROUCK

L'abbé Lemire candidat aux élections municipales ?

Il y a quelques jours, au cours d'un entretien, M. l'abbé Lemire, à qui nous demandions s'il serait candidat aux prochaines élections municipales d'Hazebrouck, nous déclarait « que ses amis et lui étaient disposés à se joindre aux républicains si ceux-ci se décidaient à participer à la bataille électorale ».

Or, la « Croix » annonçait hier que M. l'abbé Lemire allait faire acte de candidat. Elle ajoutait plaisamment : « Nous voulons espérer encore que la conscience sacerdotale du député d'Hazebrouck reculera devant la révolte ouverte ».

Et l'« Indicateur d'Hazebrouck », paru dans la soirée, publiait la menaçante note suivante :

« M. l'abbé Lemire, bravant sa défense qui lui en a été faite par son supérieur, se pose en candidat aux élections municipales, vise une attitude électorale où il annonce une conférence pour jeudi et la formation d'une liste « d'Union républicaine »

M. Lemire depuis trois mois multiplait ses démarches en vue de la création de sa liste, et n'était jusqu'ici arrivé à aucun résultat. Ces derniers jours ses démarches aussi sont faites plus pressantes encore, et l'on assure que le député est arrivé enfin à décider quelques-uns de nos conseillers à le suivre dans sa révolte.

« Sur la liste figureraient même des noms qui étonneront le public.

« Ainsi donc, la chose est décidée : pour satisfaire une ambition personnelle, M. Lemire n'a pas reculé devant les graves conséquences d'une désobéissance à des ordres formels et publics ; il ne s'est pas laissé arrêter davantage par la crainte de voir se diviser de nouveau une ville qui réclamait la paix et l'union. Il en portera la responsabilité.

« Les candidats de la liste municipale, qui ont fait à leurs collègues amis de M. Lemire, l'honneur de les solliciter comme tous les conseillers sortants pour la formation de leur liste, ont la conscience d'avoir fait tout ce qui dépendait d'eux pour le maintien de la concorde et de la paix.

« La ville entière leur en sera reconnaissante. »

La réunion à laquelle l'« Indicateur » fait allusion, aura lieu ce soir, à salle de la Fleur de Lys, Grande Place. Elle sera publique et contradictoire. M. l'abbé Lemire y prendra la parole.

A CROIX

CANDIDATS RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES

Mirlier Alfred, employé de commerce. — Lefebvre Paul, ancien conseiller. — Catteau Jules, ancien conseiller. — Briabout Alfred, ancien conseiller, administrateur de la Caisse d'Epargne. — Bernard Louis, architecte, administrateur du Bureau de Bienfaisance. — Allard Joseph, chimiste, administrateur du Bureau de Bienfaisance. — Bassecville Jules, chef de matériel. — Prévaux Henri, épicier. — Beulens Louis, pointeur. — Cornu Albert, négociant en métaux. — Deknyver Amédée, marchand de charbon. — Delecaut Prosper, coupeur. — Delesclusse Etienne, commerçant. — Dorion Charles, employé de commerce. — Duponchelle Jules, agent d'assurance. — Estrabant Jacques, instituteur en retraite. — Francq Vielac, ingénieur-électricien. — Lardy Sylvain, employé de commerce. — Lefebvre Elie, mécanicien. — Lepage Alfred, employé de chemin de fer. — Mantois J.-Bte, mécanicien. — Natalis Vielar, représentant de commerce. — Quertier Constant, fondeur. — Robert Charles, journalier. — Seldrmer Emile, mécanicien. — Vanderhaegen Georges, employé de commerce. — Vanmansart Henri, marchand de beurre.

A SIN-LE-NOBLE

Ce que les républicains savent faire pour leur Commune

Nous avons examiné précédemment l'œuvre de l'administration municipale et indiqué ce qu'elle avait entrepris au point de vue de l'enseignement, de la voirie, etc. Recherchons maintenant comment nos amis du Conseil municipal savent appliquer les lois d'assistance et de prévoyance sociale.

Réfutons d'abord une calomnie de nos adversaires collectivistes. Le reproche ne date pas d'aujourd'hui, il a pris naissance dès la formation du parti socialiste, et s'est accentué avec M. Faucant. M. Wilmot, dit-il, fait distribuer partialement les secours. « Il est regrettable que M. Foucant, qui brigue des mandats de Maire ou de conseiller d'arrondissement, voire même celui de conseiller général, ne sache pas que les secours aux indigents sont répartis par le Bureau de Bienfaisance, à qui le maire n'a pas le droit de dicter ses volontés encore moins de faire commettre des actes d'injustice et d'arbitraire.

Il devrait également savoir que peu d'amis de M. Wilmot en profitent et que malgré l'opposition qu'ils font à la municipalité, c'est chez nos partisans que M. Foucant devrait en rechercher les bénéficiaires. C'est ainsi que nous avons toujours compris le devoir d'un maire et nous félicitons M. Wilmot de son impartialité.

Au point de vue des œuvres sociales, l'administration municipale a fait scrupuleusement son devoir. Elle a alloué, chaque année des secours à 200 familles indigentes. En outre, l'assistance obligatoire compte à ce jour 171 assistés, vieillards et infirmes, recevant annuellement plus de 24,000 francs, et le nombre des indigents admis à l'assistance médicale gratuite est de 350.

De plus, 19 salariés âgés de 65 à 70 ans, reçoivent depuis le mois d'août 1911, l'assistance-retraite prévue par la loi du 5 avril 1910.

Le nouveau service des retraites ouvrières fonctionne normalement, et le public a toujours pu obtenir de nombreuses satisfactions par la diligence et la ponctualité exigées des services de la mairie.

Onze pensions de retraite ont été liquidées en juillet à plus de 100 francs chacune. Au 1er août prochain, 99 salariés âgés de 61 à 65 ans, obtiendront à leur tour la liquidation de leur retraite-ouvrière qui sera en pareille à 109 francs.

La Ville de Sin-le-Noble s'est classée au premier rang dans le département du Nord pour l'application de la loi du 5 avril 1910, et ce qui prouve bien son dévouement envers les ouvrières, c'est que 1753 assurés versent régulièrement.

Le soulagement des familles nombreuses a été l'objet d'un bienveillant examen de la part de nos amis. La cote mobilière a été modifiée par une réduction de 2 fr. à 1 fr. par enfant âgé de moins de 16 ans, non compris le premier.

Enfin l'enfance n'a pas été oubliée ; la gratuité des cantines des nourrissons vient de prima a été établi.

Quand ont a accompli une telle œuvre, on a le droit de lever fièrement la tête, et de se satisfaction du devoir dignement accompli et vaillamment rempli, se représenter devant un collège électoral composé d'hommes clairvoyants qui ne se laissent pas tromper par les fausses promesses des collectivistes.

Nous terminerons en rappelant la profession de foi de nos amis : « Vous savez que l'administration d'une commune comme la nôtre présente de nombreuses difficultés et qu'il n'est pas possible de résoudre toutes les questions à la fois, aussi nous avons la conviction qu'il se trouvera une majorité de sincères républicains pour reconnaître que nous avons accompli notre devoir et que nous avons répondu à votre confiance.

Si vous renouvelez notre mandat, nous continuerons à défendre avec fermeté et indépendance les intérêts de la commune et des familles.

Nous ajouterons qu'entre de vieux républicains qui depuis 16 ans administrent la commune et ont donné des preuves de leur prudence et de leur sagesse et de jeunes et dangereux arrivistes, le choix des électeurs est fait.

NOS AGRICULTEURS

et le trellis des soldats

A la réunion générale des Agriculteurs du Nord qui s'est tenue hier mercredi, M. Debachy, président, a fait une très intéressante communication.

Etaient présents au bureau : MM. Debachy, Alfred Le Roy, Ernest Wemaere, Félix Haeuw, Georges Polté, Henri Mesler, L. Nicotte, L. Merchier, P. Dordin, Ernest Mallcare, Jules Laden.

Après réception des membres nouveaux, M. le président prend la parole pour faire part à l'assemblée des démarches qu'il fut amené à faire lorsque fut connue l'intention du ministère de la Guerre de mettre à l'étude le remplacement pour la confection des vêtements dits « trellis » des toiles de cotton aux blanc de lin actuellement en usage.

Comme l'explique M. Debachy, l'annonce de cette innovation créa une émotion très vive dans les milieux agricoles. La bureau de la société, saisi de la question, a chargé le président de faire les démarches nécessaires pour protester envers qui de droit.

Sans plus de retard, M. Debachy écrivit à M. le ministère de la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

« Nous prenons le respectueuse liberté de vous exposer ce qui suit :

« D'après des informations qui nous parviennent de diverses sources, votre administration aurait l'intention de remplacer, dans l'équipement militaire, les bourgerons et pantalons actuellement en usage et confectionnés en tissus de lin par des vêtements de coton.

« Cette nouvelle a profondément ému les agriculteurs de notre région. Nous devons en effet vous dire que la culture du lin a pris dans ces dernières années une extension considérable dans le Nord. Elle est d'ailleurs encouragée par des primes du gouvernement.

« En outre, elle constitue une base absolument indispensable dans ce pays de culture intensive, car nos agriculteurs se voient obligés d'abandonner progressivement la betterave à cause de l'exode persistant des ouvriers agricoles. Et nous ajoutons que la qualité supérieure de nos lins ne fait rechercher par nos industriels.

« Si donc la mesure projetée par votre administration était mise en vigueur, elle amènerait un très grave préjudice pour notre culture, préjudice dont il serait difficile de prévoir les conséquences.

« Nous vous adressons donc cette protestation, Monsieur le ministre, persuadés que vous voudrez bien reconsidérer favorablement, et c'est dans cette attente que nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de notre considération la plus distinguée. »

En même temps, M. Debachy adressait copie de cette lettre à M. Pams, ministre de

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

Le 1er Mai

La soirée à Paris

Paris, 1er mai.

La sortie du manège Saint-Paul s'est effectuée au chant de « Gloire au 17e » ; les manifestants escortés par la police se sont dirigés vers la place de la Bastille.

Quelques individus ont crié : « Vive Bonnot ! » Deux arrestations furent opérées, une centaine d'anarchistes ont pris part au meeting de la rue de Bretagne.

Un service d'ordre extrêmement important comprenant de nombreux inspecteurs surveillait les abords de la salle de réunion.

Les bagarres

« De sévères mesures d'ordre avaient été prises ce soir.

Vers 9 h. ¼, quelques légères bagarres se produisent, les agents interviennent immédiatement et font circuler d'une manière extrêmement énergique les manifestants qui tentent de former des groupes.

Un peu avant 10 heures, un groupe assez important de manifestants comprenant 400 personnes environ s'est formé sur la terrasse proche du Théâtre l'Ambigu, et a commencé à pousser des cris. Des collisions se produisent entre la police et les manifestants.

Finalement la police est restée maîtresse de la situation et a repoussé les manifestants vers la place de la République.

Là de nouvelles bagarres ont eu lieu en jours desquelles 10 arrestations ont été opérées.

La place de la République était restée le seul point où les manifestants parvinrent à se grouper.

Les charges se poursuivent jusqu'à 11 heures un quart. Une trentaine d'arrestations ont été opérées.

A minuit la place de la République avait repris sa physionomie habituelle.

Dans la Région

A DOUAI

Le chômage n'a été que partiel, sauf à Douaniers.

Le collège de la Musse des travailleurs, qui devait partir de ce hameau à 2 heures et demie du soir, pour se rendre à Douai, s'est formé lentement et difficilement. Il était très tard déjà quand il s'est mis en route.

Il était plus de quatre heures quand il arriva en ville, au l'attendaient de nombreux curieux.

Un tête venait une musique, qui jouait alternativement des pas redoublés et l'« Internationale ».

Un char drapé de blanc suivait, sur lequel se trouvaient des mineurs et un peintre. Sur le dôme qui surmontait ce char étaient assises la Reine et ses deux demoiselles d'honneur.

Un millier de manifestants suivaient. Par suite de l'affluence des curieux, les 2.300 places du cirque municipal furent prises d'assaut et le comité intersyndical, organisateur de la fête, peut se vanter d'avoir fait salle comble... non pas avec des partisans, mais avec des curieux.

Au cirque, on conférencia sous la présidence de M. Goniaux. Ce fut d'abord M. Bartuet, secrétaire général du Syndicat National de la Fédération des Mineurs de France, qui fit l'apologie du premier mai, puis d'autres lui succédèrent, et l'on continua ainsi jusqu'à sept heures du soir, longuement, fastidieusement ; mais on ne couronna pas la reine, car les couronnes n'arrivèrent pas.

Puis de nouveau le cortège défila de par les rues et regagna Dorignies.

A SIN-LE-NOBLE

Dans la matinée, les mineurs et les ouvriers se sont réunis et, musique en tête, se sont rendus au cimetière pour déposer des fleurs sur la tombe du citoyen Mochet, ce pendant que MM. Bertieux et Foucaut prononçaient des discours.

Une réunion a été ensuite faite salle de l'Elysée, sous la présidence de M. Dertiaux, qui a prononcé un discours, ainsi que M. Goniaux, député.

A DENAIN

La municipalité avait organisé quelques attractions comme les années précédentes.

Aux fosses l'Enclos et Renard les mineurs travaillent presque tous ; aux Etablissements Cail, très peu de manquants.

Aux forges le personnel est au complet.

A CAUDRY

La fête du travail fut célébrée à Caudry par une nombreuse affluence. Toutes les usines ont chômé comme les années précédentes.

La fête fut annoncée dès la veille par des salves.

A 8 heures du matin eut lieu une distribution gratuite de gâteaux aux enfants des écoles communales, par les soins de la commission des fêtes.

A onze heures et demie une réunion corporative et syndicale se tint salle Puret-Denne, à l'issue de laquelle un cortège se forma, comprenant plusieurs centaines de personnes.

Précédés de musiciens volontaires, jouant l'« Internationale », et des trois drapeaux rouges de la Fédération des syndicats locaux, les manifestants, à la tête desquels marchait le Conseil municipal, parcoururent les rues Centrale, Gambetta, de Saint-Quentin, d'Alsace, et se rendirent au cimetière, déposer des fleurs sur les tombes des citoyens Viévet et Sandras, anciens maires de Caudry.

L'après-midi une représentation théâtrale en plein air, place Thiers, obtint un vif succès de curiosité.

La journée se termina par un bal public sur la place de l'Hôtel-de-Ville, brillamment éclairée à l'électricité, qui ne se termina que tard avant dans la nuit.

A SAINT-OMER

A l'occasion du premier mai les troupes de la garnison de Saint-Omer ont été consignées hier mercredi, à partir de quatre heures du matin.

La journée s'est passée sans incident.

L'ÉTAT DE VÉDRINES

Paris, 1er mai.

Aucun bulletin de santé n'a été communiqué cet après-midi à l'Hôpital Lariboisière, au sujet de l'aviateur Védrines.

Le docteur Picqué, qui a téléphoné plusieurs fois dans la journée, est satisfait des nouvelles qui lui ont été données du blessé, et a annoncé qu'il ne se rendrait auprès de lui que dans la soirée, à 7 heures.

Védrines, qui a repris complètement connaissance, se montre gai et plaisante avec les infirmiers qui le gardent ; il voudrait, paraît-il, être déjà fixé sur le moment où il pourra quitter l'hôpital.

Sa chambre est toujours rigoureusement consignée de toute visite ; sa femme même, malgré ses instances, n'a pu être admise auprès de lui.

LA CHASSE AUX BANDITS

Double arrestation à Nancy

Nancy, 1er mai.

Les époux Reynert, journaliers, demeurant rue de la Voûte, à Nancy, ont été arrêtés ce matin par la 15e brigade mobile.

Ils viennent d'être dirigés sur Paris, en vue d'une confrontation devant le juge d'instruction Gilbert, avec les complices de Bonnot et Garnier. Ils sont, en effet, inculpés de complicité dans le cambriolage commis en août 1911 à Nancy par la bande Bonnot chez les époux Dièuce, accusés de recel de malfaiteurs, et d'avoir fourni un faux alibi à Dieudonné, après l'attentat de la rue Ordener.

— Au cours d'une perquisition au domicile des époux Reynaert, on a trouvé de nombreux journaux et brochures anarchistes. On a saisi ici à d'autres arrestations.

Les époux Reynaert sont arrivés à 4 heures 30 à Paris et ont été aussitôt dirigés vers la Santé.

A l'Instruction

Paris, 1er mai.

M. Gilbert, juge d'instruction, poursuivant son enquête sur l'affaire de la rue Ordener, a interrogé, cet après-midi, M. Jourdan, qui aurait donné asile à Raymond la Science.

Jourdan a affirmé n'avoir pas connu l'identité de cet hôte. Le magistrat voulut entendre ensuite Mme Louise Clément, habitant, 48, rue de la Tour-d'Oner, mais celle-ci ayant été prise d'un accès d'épilepsie, il n'a pu être procédé à son interrogatoire.

Les Négociations franco-espagnoles

Madrid, 1er mai.

La nomination d'un résident français au Maroc n'a fait qu'exaspérer le sentiment espagnol. Après les articles de presse, c'est M. Canalejas lui-même qui a formulé des réserves.

Signalons une entrevue d'hier qui, dans les circonstances présentes, a provoqué ici une certaine émotion : celle de M. Garcia Prieto et de l'ambassadeur de l'Allemagne.

DRAMATIQUE SUICIDE

à Flines-lès-Raches

Un nommé Charles Laurent, 24 ans, ébéniste à Coutiches, s'est jeté hier soir, à six heures et demie, sous les roues d'un train entrant en gare de Flines-lès-Raches.

Le malheureux, qui eut une jambe coupée, est mort deux heures après à la mairie où on l'avait transporté.

LES GRÈVES

Les ouvriers carrossiers décrètent la grève

A LILLE

Trois cents chômeurs. — Leurs revendications

Une grève, qui a pris rapidement une grande extension, s'était hier matin, chez les carrossiers. Obéissant au mot d'ordre lancé dans une réunion tenue mardi soir, rue du Molinel, 66, les travailleurs ont quitté l'atelier à la première heure. A midi on enregistrait plus de trois cents absences, et c'est ainsi que le chômage était général dans les plus importantes maisons de la ville.

On comptait : 33 grévistes sur 33 ouvriers chez M. Corté, rue Fontenoy ; 40 grévistes sur 40 ouvriers chez M. Cliquennois, rue du Donat ; 35 grévistes sur 38 ouvriers chez M. Bitin, rue de Paris ; 16 grévistes sur 16 ouvriers, chez M. Vanroyen, rue Barthélemy-Delespaut ; 60 grévistes sur 60 ouvriers chez M. Vandenbusche, rue de Wazemmes ; 60 grévistes sur 22 ouvriers chez M. Lepers, rue de la Digue.

Les maisons de MM. Lefrançois, rue Colbert ; Delgrange, rue des Stations ; Grenier, rue d'Arras ; Six, Deneulin, rue de Thionville ; Dillies, rue Bourjembois ; Fleurin, rue de la Louvière, n'ont pas encore été atteintes jusqu'ici par la mouvement, mais il est probable que les ouvriers de ces établissements feront cause commune avec les chômeurs.

AU SYNDICAT OUVRIER

« Si nos revendications sont nombreuses, nous n'en dit au syndicat ouvrier, toutes sont cependant légitimes. En présence de l'augmentation croissante des vivres nos salaires sont devenus complétement insuffisants et nous sommes peut-être les seuls, parmi les nombreuses catégories d'ouvriers, qui depuis plus de dix ans n'ayons du obtenir le relèvement de notre paie. Et cependant, les fabricants de voitures et de carrosserie d'automobile n'ont pas été sans augmenter leurs prix de vente.

C'est bien à regret que nous nous sommes décidés à provoquer la grève, nous aurions voulu l'éviter, et dans ce but nous avions écrit à nos patrons plusieurs lettres dans lesquelles nous leur exposions nos revendications et le vif désir d'arriver à une entente. Nos patrons sont malheureusement restés sourds à nos appels ».

LES REVENDICATIONS

Les revendications des chômeurs portent actuellement sur les salaires et la réglementation des heures de travail.

En ce qui concerne plus spécialement la question de salaire les taxpayers et les hommes de peine réclament 0 fr. 60 de l'heure ; les peintres, 0 fr. 65 ; les ouvriers du bois, 0 fr. 70 ; les selliers-garnisseurs, 0 fr. 70 ; les fineurs, 0 fr. 65, soit une augmentation de 0 fr. 10 pour chacun d'eux.

DU COTÉ PATRONAL

Ce n'est pas sans étonnement que les patrons ont appris la décision de leurs ouvriers. Il en paraissent d'autant plus surpris qu'il y a à cette époque beaucoup plus de travail qu'à n'importe quel autre moment de l'année.

— « Nous ne nous expliquons pas cette attitude de nos ouvriers, nous a confié l'un d'entre eux, car il n'y a pas beaucoup de corporations où les salaires sont aussi élevés. En moyenne un ouvrier gagne par quinzaine quatre-vingt francs. L'heure est payée de 0 fr. 60 à 0 fr. 65. Le forgeron gagne même 0 fr. 85 et il s'en plus cinq francs pour toute voiture terminée.

Bien que nous ayons de nombreux travaux à exécuter, nous attendons patiemment les événements et jusqu'ici nous ne nous sommes pas réunis pour examiner la situation. En ce qui me concerne, je ne demande qu'à m'entendre avec mes ouvriers, mais je suis nullement disposé à accepter toutes leurs revendications. »

A Roubaix et à Tourcoing

Les ouvriers carrossiers de Roubaix et de Tourcoing qui adhèrent au même groupement que ceux de Lille ont également décidé de suivre le mouvement et hier la grève était presque générale dans ces deux villes.

Une réunion à Lille

A trois heures de l'après-midi, les grévistes se sont réunis au siège de leur syndicat, rue du Molinel, 66. Les délégués qui s'étaient rendus auprès de leurs patrons ont rendu compte de leurs démarches. Deux patrons seulement acceptent d'entrer en pourparlers avec les ouvriers.

Après une causerie de M. Bouhon, les grévistes se sont retirés. Une réunion semblable a lieu ce matin à la Petite Bastyn, rue de Béthune.